

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

DATE DE LA CONVOCATION 22/02/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 27 février à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
22/02/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Patrick Bastien, Cyril Durand, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho, Fabrice Mermin (représenté par Clarence Appell), Nathalie Jacquier (représentée par Frédéric Thomas), Sandra Fiorèse (représentée par Brigitte Simon).

Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°5 : Demande de dérogation à l’organisation du temps scolaire – rentrée 2023

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l’organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Considérant que le temps scolaire est organisé sur 4 jours depuis le 1^{er} septembre 2017,

Considérant que l’école et les parents d’élèves n’envisagent pas de changer d’organisation,

Le conseil municipal, après avoir entendu l’exposé de M. le Maire, à l’unanimité, Décide :

- de déroger à l’organisation de la semaine scolaire dans l’école maternelle et élémentaire du Montcel à compter de la rentrée 2023
- d’approuver l’organisation de la semaine scolaire sur 4 jours avec les horaires suivants : 8h30-11h30 13h30-16h30
- de proposer au directeur académique des services de l’éducation nationale (DASEN) d’organiser la semaine scolaire sur 4 jours.

Fait à le MONTCEL, le 28 février 2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

